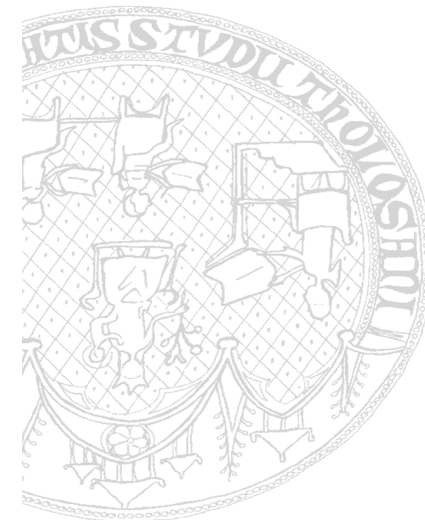


**Faculté  
de Droit Canonique**  
8 Place du Parlement - 31000 Toulouse  
droit.canonique@ict-toulouse.fr -  
tél. 05 61 53 96 02

# **TARIFS INSCRIPTIONS 2018-2019**



ESPACE UNIVERSITAIRE GRAND SUD-OUEST



*Etablissement d'Enseignement Supérieur Privé d'Intérêt Général (EESPIG)  
Membre de la Fédération Internationale des Universités Catholiques*

<b>DROITS D'INSCRIPTION</b>	81 €
<b>CYCLE CERTIFICAT « DROIT ECCLÉSIAL DE LA VIE CONSACRÉE »</b>	
- Tarif annuel	467 €
- Tarif étudiant ICT	430 €
- Tarif par session	200 €
<b>CYCLE LICENCE - COURS HEBDOMADAIRES (+ FRAIS D'INSCRIPTION)</b>	
- Licence canonique année complète	2345 €
- Licence canonique semestre	1348 €
- Cours annuel	468 €
- Cours semestriel	243 €
- Dissertation longue	340 €
<b>CYCLE LICENCE- COURS EN SESSIONS (+ FRAIS D'INSCRIPTION ; + FRAIS DE LOGEMENT)</b>	
- Licence canonique année complète	1623 €
- Cours semestriel	162 €
- crédit non validé	55 €
<b>CYCLE DOCTORAT (+ FRAIS D'INSCRIPTION)</b>	
- Doctorat 1ère année	1539 €
- Doctorat à partir de la 2ème année	1122 €
- Droit de soutenance	364 €

#### PERIODE D'INSCRIPTION

Les inscriptions ont lieu

**du 15 juin jusqu' au 30 septembre 2018.**

**Avant toute nouvelle inscription, il convient de prendre rendez-vous avec le Doyen de la Faculté (etienne.richer@ict-toulouse.fr)**

et, le cas échéant, avec le directeur du cycle d'études .

#### DOCUMENTS A APPORTER A L'INSCRIPTION

- Copie conforme du diplôme de baccalauréat ou diplôme équivalent
- Copie conforme du plus haut diplôme obtenu
- 3 photos d'identité (2 si une est envoyée par mail à : [droit.canonique@ict-toulouse.fr](mailto:droit.canonique@ict-toulouse.fr))
- Fiche d'inscription complétée (à télécharger sur le site [www.ict.toulouse.fr](http://www.ict.toulouse.fr))

**Tout dossier incomplet ne sera pas traité**

#### MODALITES DE REGLEMENT

- Par chèque à l'ordre de l'ICT :
- En une seule fois : par chèque ou espèces (carte bleue non acceptée)
- En cinq fois : (chèques datés du jour de l'inscription.). Ils seront encaissés le 5 du mois durant 5 mois consécutifs.

- Par virement bancaire (e-banking) en 1 seule fois  
IBAN : FR76 3000 3021 1000 0372 6666 104  
BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP

*Attention ! Ni les droits d'inscription, ni les frais engagés pour le cursus de formation ne sont remboursables.*

#### BOURSES

Il est également possible de présenter une « demande de bourse » : dossier à retirer au secrétariat et à remettre avant le 31 octobre. Si la demande est acceptée, l'étudiant bénéficie d'un reversement partiel des frais de scolarité (ce reversement intervient vers le mois de février).

#### CARTE SELF

La carte self donne droit à un tarif préférentiel au self de l'ICT pour les jours de cours.